

A.V.P. a.s.b.l.

Kigali, le 10 novembre 1991

Association des Volontaires
de la Paix

B.P. 1787 Kigali
Tél. 74400
Fax. 73214

No 003/S.G/11/91

Monsieur Fidèle RWAMBUKA
Bourgmestre de la Commune Kanzenze
Préfecture de Kigali

Objet: Cas des arrestations et disparitions
inexpliquées de personnes dans votre
Commune.

Monsieur le Bourgmestre,

L'Association des Volontaires de la Paix "A.V.P. a.s.b.l.", créée pour la promotion de la paix et la défense des droits de l'homme, agréée par Arrêté Ministériel no 273/05 du 14 septembre 1991, s'inquiète des informations qui lui parviennent ces derniers temps sur des cas de graves violations des droits de l'homme dans votre commune.

Les personnes dont les noms sont repris ci-après auraient été tuées secrètement et sans jugement après avoir été arrêtées, de chez eux, par vous-même et les agents de l'ordre placés sous votre autorité.

NOM ET PRENOM	PERE	CELLULE	SECTEUR	PERIODE
1.-GAKUSA	IGATEGAMBEBA	IRWANGARA	IKANZENZE	! Mai 1991
2.-TWIZEYIMANA Célestin	IKABERA	IKABANA	IKANZENZE	! Juin 1991
3.-HAKUZIMANA Augustin	! "	! "	! "	! "
4.-FUNDI Jean Pierre	INDUWAYEZU	IRUBOMBORANA	INTARAMA	! Oct. 1991
5.-GAHAMANYI	IGAKWISI	! "	! "	! "
6.-RUBAYIZA	IMANGARA	! "	! "	! "
7.-RUBAYITA	IBUBINGO	! "	! "	! "
8.-GAKWERERE	IBUKURU	ICYERU	IKANAZI	! "
9.-KARENGERA	IGATIRABWA	! "	! "	! "
10.-RUSANGANWA Innocent	IPetit fils de	IBUKURU	! "	! "
11.-NTIBULIRWA	! "	! "	! "	! "
12.-GASARABWE Simon	! "	! "	! "	! "

.../...

Forcés est de relever que ces forfaits sont enregistrés dans des zones administrées par des "enfants modèles" du régime puisque même le nommé Jean Baptiste GATETE, sans être membre dirigeant du MRND comme M. RWAMBUKA, a été médaillé en 1988 Chevalier de l'Ordre National de la Révolution par le Chef de l'Etat !

Des groupuscules de militaires anti-nationaux continuent aussi de faire la terreur à Kigali où ils sont en train de banaliser l'insécurité et la violence armée (on enregistre en moyenne 3 coups par semaine, dont des assassinats). L'assassinat de M. GATERA David et l'orgie de publicité à laquelle elle a donné lieu dans les médias d'Etat, ainsi que les récentes menaces envoyées par des militaires anonymes à certains dirigeants de l'opposition (Maître MBONAMPEKA Stanislas) et à des journalistes (M. KAMEYA André), tout cela est encore dans toutes les mémoires pour rappeler à quel type de criminels nous faisons face.

Serait-il possible d'arriver aux objectifs de réconciliation nationale tant attendue en couvrant par notre silence des actes de barbarie organisés ? Les massacres, l'on sait comment ça commence, mais jamais comment ça finit. Le pays est menacé de "libanisation" à court terme.

C'est pourquoi notre association dénonce les tueurs et leurs commanditaires, tout en mettant le gouvernement devant sa responsabilité première, celle de garantir la sécurité de tous les citoyens, sans discrimination. Nous saluons la mémoire des nombreuses victimes de ces massacres. Nous encourageons le peuple à s'unir pour résister à la clique des assassins et des escadrons de la mort (comme les tristement célèbres "IMBUMA" de Murambi).

Nous appelons l'opinion nationale et internationale à s'opposer à ces égarés.

Nous proposons aux Partis Démocratiques de fustiger cette situation lors de leur meeting conjoint prévu le Dimanche 17 Novembre 1991.

Sylvestre NSENGIYUMVA
Représentant Légal

Fidèle KANYABUGOYI
1er Représentant Légal
Suppléant

Joseph MUDATSIKIRA
2ème Représentant Légal
Suppléant

Annexe à la lettre no 003/6.8/11/91

LISTE DES PERSONNES RENSEIGNÉES COMME DÉTENUES DANS LES CACHOTS DE LA
COMMUNE DE KANZENZE DEPUIS LE MOIS D'OCTOBRE SANS JUGEMENT NI
INSTRUCTION JUDICIAIRE EN COURS

- 1.-BIZIMANA Alexis
 - 2.-DUSHIMIRE
 - 3.-GISAGARA
 - 4.-KABENGERA
 - 5.-KAYITANKORE
 - 6.-MULISA
 - 7.-MUTOKAMALI
 - 8.-NTAGARA
 - 9.-NTAGENWA
 - 10.-TUGIRUMUKIZA Fabien
 - 11.-TUYISHIMIRE
-

Avec mes meilleures
salutations Gaspard -

Gaspard GASANA

Casse postale 22

Rue des Noires 70

CH-1680 ROMONT (F)

Suisse

Tel. 0041.22 52 24.57